

## France : premier cas d'influenza aviaire HP H5N8 en élevage

Marie-Cécile Moisson (1), Manon Hamon (1), Alexandre Fediaevsky (1), Anne Van de Wiele (2), Anne Bronner (1)

(1)DGAI, (2) ONCFS – USF

### Foyer d'IAHPH5N8 en élevage

Le 1er décembre 2016, le ministère de l'Agriculture a annoncé officiellement la confirmation d'un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) H5N8 dans un élevage de canards en démarrage et prêts-à-gaver ([voir le communiqué de presse](#)). La France ne recouvrera donc pas le statut indemne d'IAHP le 3 décembre 2016, comme initialement prévu.

Suite à la déclaration de 2000 mortalités de canards sur les 5143 recensés sur l'exploitation le 28 novembre (taux de mortalité de 39%), les analyses ont conduit à l'obtention de résultats PCR positifs pour le type H5 le 29 novembre, qui ont été confirmés de type IAHP H5N8 le 1<sup>er</sup> décembre par le laboratoire national de référence (Anses, Laboratoire de Ploufragan-Plouzané).

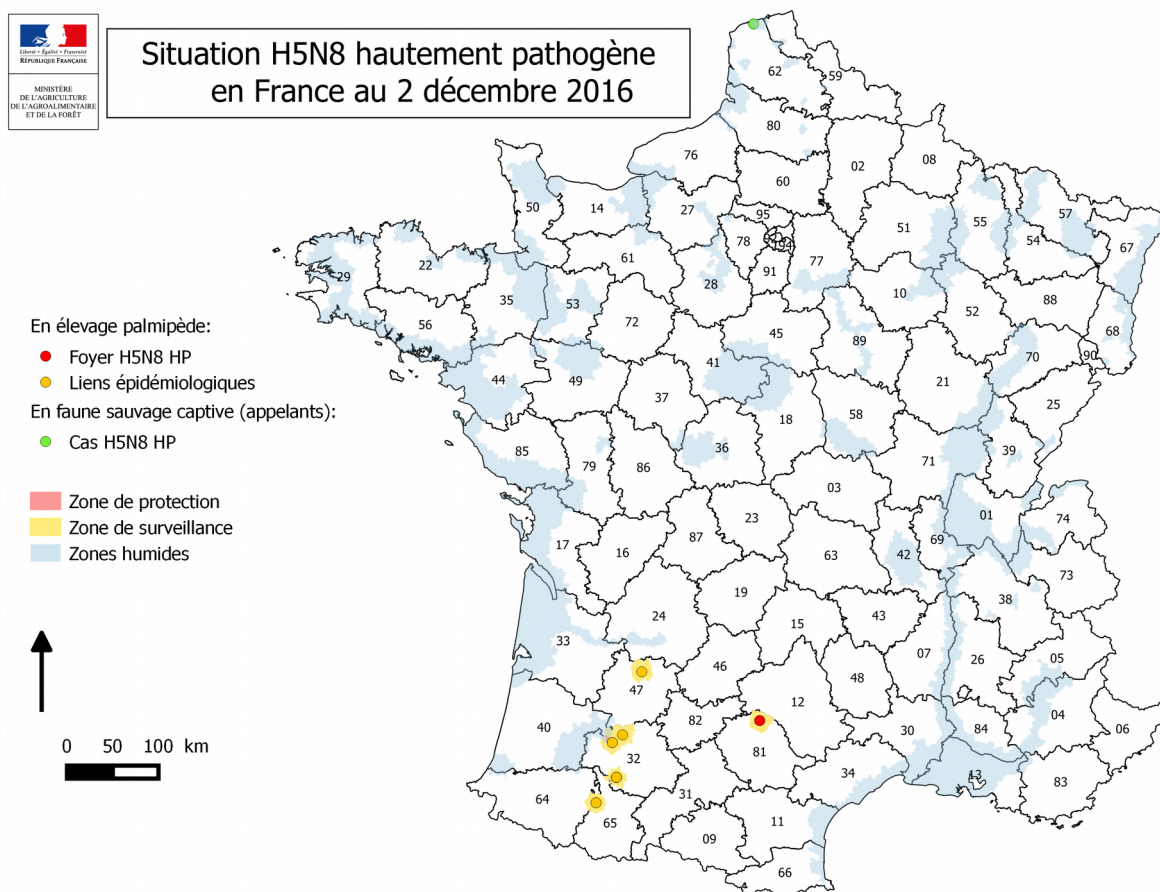
Les canards présents dans cet élevage, qui n'étaient pas situés dans une commune à risque élevé au sens de l'arrêté ministériel du 16 novembre 2016, ont été abattus et l'élevage a été placé sous arrêté préfectoral portant déclaration d'infection (APDI). Deux exploitations de volailles voisines du foyer ont rapporté des cas de mortalités élevées sur un laps de temps court (3-5 jours) :

- La première exploitation est un élevage de canards prêts à gaver dans lequel il a été constaté environ 300 animaux morts sur 6000 (taux de mortalité de 5%) : des prélèvements virologiques ont été effectués et se sont révélés positifs pour le virus de type H5 au laboratoire départemental agréé du département de la Dordogne, le 2 décembre. Les canards font l'objet d'un abattage préventif. Cinq élevages ayant reçu des lots de canards prêts à gaver issus de cet élevage ont été identifiés. Situés dans les départements du Gers (32), des Hautes-Pyrénées (65) et du Lot-et-Garonne (47), ils font également l'objet d'abattages préventifs. (Figure1)

- La seconde exploitation est une basse-cour dans laquelle des symptômes nerveux ont été constatés, associés à des mortalités. Les volailles ont été abattues de manière préventive et font l'objet de prélèvements pour confirmation.

Pour l'ensemble des sites concernés par la confirmation d'un foyer ou en lien avec un foyer, une zone de protection (3km) et de surveillance (10km) ont été mises en place. Dans ces zones, 57 élevages ont été recensés dans les zones de protection (dont 35 élevages de palmipèdes) et 298 élevages (dont 161 élevages de palmipèdes) dans les zones de surveillance. Des investigations vont être menées dans ces élevages incluant leurs circuits de livraison ; dans l'attente des résultats, le déplacement de volailles y est strictement interdit. Les exploitations de volailles situées à proximité des voies de passage des camions ayant transporté des volailles potentiellement contaminées ainsi que l'ensemble des exploitations ayant été livrées par ces camions font l'objet d'une visite vétérinaire.

Figure 1 : Carte représentative de la situation de l'IA H5N8 au 02/02/2016.



### Résultats de la surveillance - faune sauvage libre

Entre le 1er novembre et le 1er décembre 2016, 46 oiseaux morts ont été collectés. Trente-trois oiseaux ont été analysés, l'un s'est révélé positif H5N8 au LNR le 2 décembre. Il s'agit d'un goeland trouvé mort sur la commune d'Evian.

### Synthèse des foyers d'IAHP H5N8 au 2 décembre 2016

Au total, ce sont 3 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène de type H5N8 qui ont été déclarés en France depuis le 26 novembre 2016 : [un sur des appelants](#) dans le département du Pas-de-Calais (62) (canards appelants *Anas penelope* et *Anas strepera*), un sur un goeland dans le département de la Haute-Savoie (74), et un autre dans un élevage de canards prêts à gaver situé dans le département du Tarn (81).

Compte tenu du caractère virulent de la souche H5N8, l'ensemble des acteurs de terrain se doit d'être particulièrement vigilant en cas d'observation de toute mortalité anormale ou de signes cliniques évocateurs de l'influenza aviaire.